

ANNALES 2017

EXAMEN PROFESSIONNEL

***POUR L'ACCES AU GRADE
PRINCIPAL DU CORPS DES
CONSEILLERS DES ACTIVITES
PHYSIQUES ET SPORTIVES***

**DU CADRE DE LA JEUNESSE, DES
SPORTS ET DES LOISIRS DE
NOUVELLE-CALÉDONIE**

**EXAMEN PROFESSIONNEL OUVERT POUR L'ACCES AU GRADE PRINCIPAL
D'UN CONSEILLER DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DU CADRE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS DE NOUVELLE-CALEDONIE**

-----«»-----

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : REDACTION D'UNE NOTE ADMINISTRATIVE

DUREE : 4 h 00

COEF : 1

Ce sujet comporte 29 pages y compris la page de garde.

SUJET

Le maire de votre commune, en Nouvelle-Calédonie, souhaite augmenter les loisirs accessibles sur son territoire. Pour répondre à cet objectif et à l'aide des éléments dont vous disposez dans ce dossier, votre directeur vous demande de rédiger un projet de note proposant de développer les activités physiques de pleine nature.

LISTE DES DOCUMENTS

- Doc. 1 : Pour un développement structurant des sports et loisirs de nature p. 2 à 3
- Doc. 2 : 1^{er} colloque national : Activités physiques et sportives de nature à l'école p. 4 à 5
- Doc. 3 : Pourquoi promouvoir l'éducation et l'insertion par le sport p. 6
- Doc. 4 : Quelles accessibilité et pratiques pour les publics en situation de handicap p. 7 à 8
- Doc. 5 : Le centre « Sports pour tous » de Sainte-Enimie p. 9 à 10
- Doc. 6 : Monts de Guéret : Activités physique et de pleine nature.....p. 11 à 13
- Doc. 7 : Vers un développement maîtrisé des activités sportives de pleine nature en Pas-de-Calais
.....p. 14 à 18
- Doc. 8 : Les sentiers de randonnée en province Sud.....p. 19
- Doc. 9 : Qu'est ce que le CNDS ?.....p. 20
- Doc. 10 : Les colloques et assises du sportp. 21 à 23
- Doc. 11 : Développer les pratiques multisportsp. 24 à 29

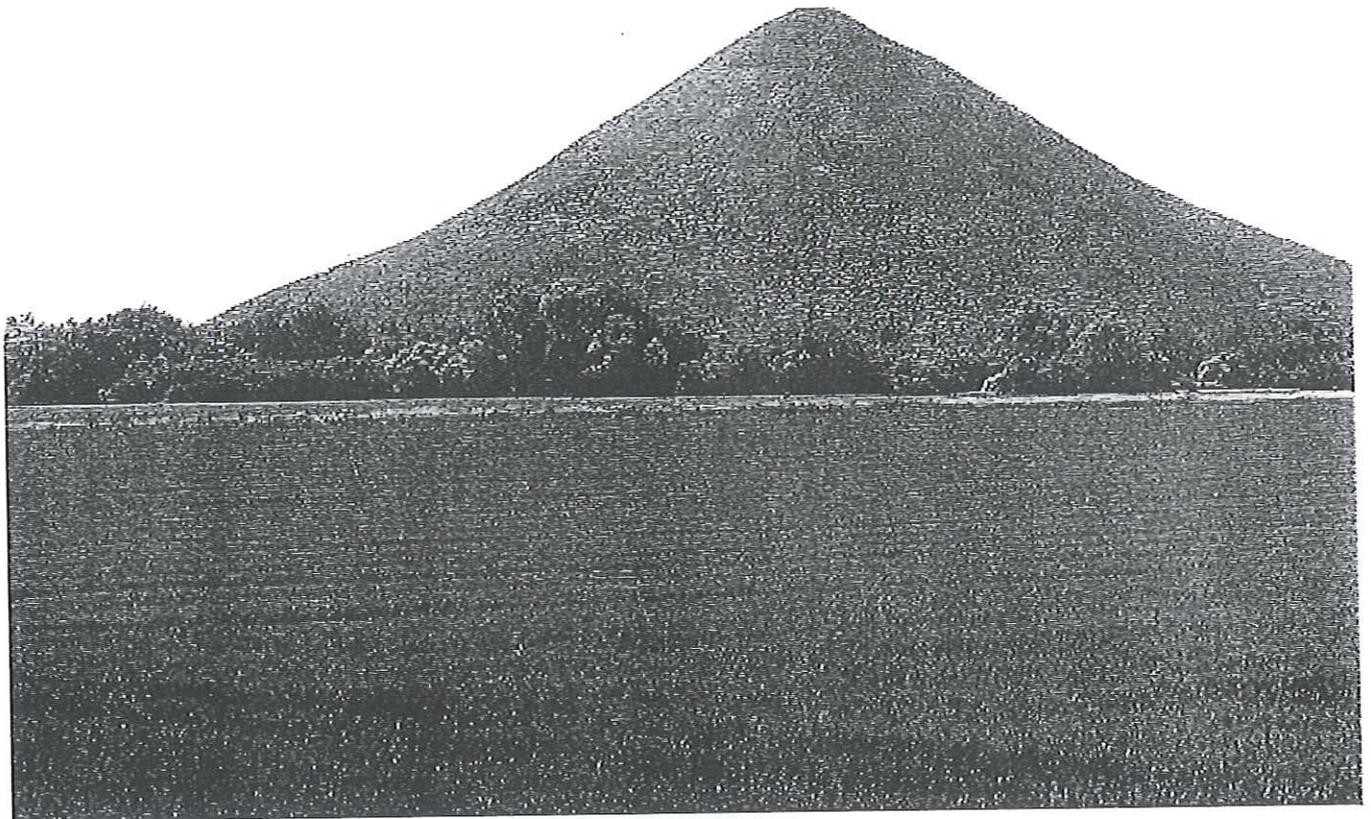


 Pôle
Ressources National
Sports de Nature

Pour un développement structurant des sports et loisirs de nature

25/04/2017

Développement territorial



Le 17 mars 2017 à Liévin, la Mission Bassin Minier (MBM, outil d'ingénierie, de développement et d'aménagement du territoire) a invité les acteurs socioéconomiques du territoire pour leur présenter officiellement le schéma stratégique territorial *Expérience Sport & Nature*.

La démonstration a été faite que, à l'instar de l'expérience *Grand Tour des Alpes* présentée par Muriel Faure (sa directrice), le territoire du bassin minier peut créer des émotions. « La fonction du tourisme a changé, elle est globale, elle combine plusieurs attentes en une fois, avec le client au cœur du projet » a souligné le directeur du Comité régional du tourisme

Hauts-de-France, Jean-Pierre Gold. La notion de « packaging tout compris » pour faciliter les réservations, nécessite de développer le travail avec chaque acteur (qu'il relève de la sphère publique, privée ou institutionnelle) pour mobiliser toute l'offre et équiper les prestataires « orphelins » de la vente en ligne, comme l'a indiqué Philippe Derrier (Alliance Réseaux, My Trip Tailor).

La MBM a été créée dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2000-2006, à la suite d'une décision interministérielle, pour appuyer la mise en œuvre d'un programme global de restructuration urbaine, sociale, économique et écologique du bassin minier. Le schéma stratégique territorial *Expérience Sport & Nature* constitue une brique de la destination ALL, *Autour du Louvre-Lens*. En effet, la MBM défend l'idée que « l'héritage, constitué par les terrils et les cavaliers miniers, est le support potentiel d'un développement structurant des sports et loisirs de nature » (schéma stratégique territorial *Expérience Sport & Nature*, ALL). La publication du schéma *Trame verte et bleue* en 2002, l'organisation du *Raid Bassin Minier* (2006-2015), l'achèvement en 2009 du diagnostic territorial approfondi appliqué aux sports de nature, le *Livre II* de la Commission permanente du bassin minier (2013) ont confirmé l'intérêt de poursuivre dans cette voie et en particulier autour de l'itinérance douce.

Ainsi ce schéma se veut être un outil devant « servir la dynamique collective [...], aider à asseoir les éléments majeurs de la stratégie touristique de la destination [...] (en particulier l'itinérance), encourager les collectivités locales à poursuivre leurs efforts dans cette direction, ancrer les pratiques sportives et ludiques de nature dans l'offre territoriale [...], alimenter les stratégies de développement économique [...], orienter les dispositifs d'accompagnement financier des partenaires [...], convaincre et rassurer les investisseurs privés[...] » (schéma stratégique territorial *Expérience Sport & Nature*, ALL).

Communiqué de presse // 06 octobre 2015

1^{er} colloque national

Activités physiques et sportives de nature à l'école

Le CREPS Rhône-Alpes a accueilli les 22, 23 et 24 septembre le premier colloque national sur le thème des activités sportives de nature à l'école.

Événement fondateur d'un partenariat interministériel sur ce thème, ce colloque a rassemblé 145 agents issus des trois ministères organisateurs : Éducation nationale, Jeunesse et Sports, agriculture.

Échanger, mutualiser et produire des méthodes pour favoriser la pratique des sports de nature à l'école, tel est l'objectif de ce colloque.

Objectifs

Promouvoir le rôle éducatif spécifique des activités physiques et sportives de nature en particulier en matière d'éducation à l'autonomie, à la sécurité active, à la préservation de la santé, à la citoyenneté ainsi qu'à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Développer et promouvoir la pratique des activités physiques et sportives de nature à l'école, dans le cadre de l'enseignement obligatoire de l'Éducation Physique et Sportive (EPS) à l'école, au collège et au lycée, en conformité avec les programmes d'enseignement et en lien avec les projets des établissements de l'Éducation nationale et de l'Enseignement agricole.

Acquérir une vision commune du cadre juridique et réglementaire

Constat

Actuellement dans le second degré, sur le territoire national, les Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) ne représentent que 9 % des activités programmées en EPS et 11 % des activités proposées dans le cadre des associations sportives scolaires. Sur les 3 200 sections sportives scolaires ouvertes dans le second degré, 500 d'entre elles concernent les APPN.

Les APPN ont des particularités culturelles et sociales : les valeurs liées à la nature, aux rapports entre l'homme et les éléments naturels, aux conditions sécuritaires d'une pratique des APPN en milieu naturel. Ce sont des enjeux de formation qui croisent les idéaux éducatifs promus par l'institution scolaire.

Il faut aider les professeurs d'EPS à programmer des activités sportives de nature dans le cadre de l'enseignement de l'EPS et des différents dispositifs à l'école et hors de l'école.

Une grande autonomie est accordée aux enseignants d'EPS pour programmer ces activités,
en corollaire cette autonomie engage leur responsabilité pédagogique.

Perspectives

Diffusion des travaux, des outils, des méthodes
Déploiement du partenariat interministériel dans toutes les académies
Mise en réseau des cadres des trois ministères

Ce colloque s'inscrit dans le cadre de l'Année du Sport de l'École à l'Université (ASEU). Il a pour objectif de favoriser la pratique des activités physiques et sportives de nature pour le public du second degré et a vocation à s'inscrire dans la durée. Il est le point de départ d'un partenariat interministériel sur cette thématique des sports de nature.

À propos

Pôle Ressources national des Sports de Nature (PRNSN)

Pour renforcer les compétences des acteurs des sports de nature et afin de partager les connaissances, le ministère chargé des Sports a créé en 2004 un Pôle Ressources national des Sports de Nature (PRNSN) au sein du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS) Rhône-Alpes (Vallon Pont d'Arc, Ardèche).

Sa vocation prioritaire est de diffuser des savoir-faire et de valoriser les bonnes pratiques et les actions innovantes. Il constitue un outil de mise en relation, de conseil et d'expertise à la disposition l'ensemble des acteurs du développement des sports de nature.



TOUS
SPORT

Pourquoi promouvoir l'éducation et l'insertion par le sport ?

Le Ministère chargé des sports a mis en place depuis plusieurs années une stratégie visant à promouvoir le développement de la pratique sportive pour tous les publics.

Il impulse une politique d'aide aux fédérations, ligues, comités et clubs accueillant les publics défavorisés dont les objectifs sont les suivants :

- développer les activités physiques et sportives pour les publics qui en sont les plus éloignés et qui connaissent des difficultés d'accès pour des raisons économiques et sociales, géographiques ou physiques et, en particulier, les jeunes issus des quartiers sensibles, et en mettant l'accent sur la situation des jeunes filles et des femmes ;
- s'appuyer en priorité sur les associations sportives, dont l'activité doit permettre d'encourager la mixité sociale. Leur action doit s'inscrire dans une démarche éducative et sociale construite, en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, et, notamment, les collectivités territoriales.
- encourager la pratique sportive encadrée des préadolescents et adolescents qui constitue pour eux un apport en termes de sociabilité, de construction de la personnalité et la consolidation d'une éthique personnelle et collective

Dernière mise à jour le 25 juin 2013

Les activités physiques et sportives de pleine nature

Quelles accessibilité et pratiques pour les publics en situations de handicap ?

* * *

Publié le lundi 23 mars 2015 par Céline Guilleux

Résumé

Cet appel à contribution vise à interroger l'apparition, le développement et l'organisation des activités de pleine nature à destination des personnes handicapées et des publics séniors. Il s'agit entre autre de porter une attention particulière à la combinaison des facteurs mobilisés pour permettre cette accessibilité (Aten, 2012) et d'identifier les mobiles d'action des acteurs impliqués et les stratégies institutionnelles développées : quelles sont les activités qui sont accessibles et comment le sont-elles ? Qui les organisent et pour quels publics ? Quel est le discours et les représentations des pratiquants par rapport à ces activités ? La revue *Nature et récréation* invite les chercheurs issus des disciplines des sciences humaines et sociales à soumettre des articles scientifiques qui mettent en lumière les tensions, perspectives et enjeux liés aux activités de plein air pratiquées par les personnes en situation de handicap et les séniors.

Argumentaire

La démocratisation et diversification des pratiques sportives à destination des personnes en situation de handicap fait communément et historiquement référence à des activités dispensées en établissements médico-sociaux ou alors institutionnalisées et soutenues par des fédérations sportives spécialisées. La Fédération Française de Sport Adapté pour les personnes déficientes mentales et la Fédération Française Handisport pour les personnes déficientes motrices (Ferez, 2013) proposent de multiples pratiques comme la natation, l'athlétisme, le basket en fauteuil ou encore le cécifoot. Or, il apparaît qu'« une diversité d'activités de pleine nature est proposée, à la mer comme à la montagne, et en toutes saisons, intéressant tous les types de handicap » (Reichhart, 2013). Le ski, la randonnée pédestre, les activités d'eaux vives, le parapente, le parachutisme ou la plongée, pour ne citer que celles-ci, sont des activités outdoor parmi bien d'autres qui demeurent pratiquées par des publics en situation de handicap.

Cet appel à contribution vise à interroger l'apparition, le développement et l'organisation des activités de pleine nature à destination des personnes handicapées et des publics séniors. Il s'agit entre autre de porter une attention particulière à la combinaison des facteurs mobilisés pour permettre cette accessibilité (Aten, 2012) et d'identifier les mobiles d'action des acteurs impliqués et les stratégies institutionnelles développées : quelles sont les activités qui sont accessibles et comment le sont-elles ? Qui les organisent et pour quels publics ? Quel est le discours et les représentations des pratiquants par rapport à ces activités ? La revue

Nature & Récréation invite les chercheurs issus des disciplines des sciences humaines et sociales à soumettre des articles scientifiques qui mettent en lumière les tensions, perspectives et enjeux liés aux activités de plein air pratiquées par les personnes en situation de handicap et les séniors à travers 3 axes principaux :

1. L'apparition et le développement des activités accessibles. Il s'agit d'identifier ces activités, d'analyser les conditions et aménagements mis en place ainsi que les publics visés : quels sont les « facilitateurs » permettant de rendre ces activités accessibles (technologie, matériel, intervention humaine,...). En complément, il convient également de se concentrer sur les organisateurs et prestataires qui dispensent ces activités ; quels sont leur profil (associations, clubs sportifs ou autre...) et leur positionnement institutionnel (stratégie marketing, philanthropie, militantisme,...) ?
2. Le vécu et le discours des pratiquants ; le rapport des personnes handicapées aux activités physiques de pleine nature mérite d'être analysé. Il importe de saisir la perception individuelle et les discours des personnes en situation de handicap lorsqu'elles investissent ces activités : comment vivent-elles ces activités ? Quels sont les apports des pratiques outdoor pour ces publics mais aussi les attentes des publics (intégration, normalisation, divertissement, résilience,..)?
3. Les activités sportives de pleine nature à destination des personnes en situation de handicap au sein des politiques sportives et de développement local des territoires : les propositions visent à caractériser la prise en compte et l'influence de ces activités dans la mise en place des politiques locales menées par des collectivités (commune, station de ski, station balnéaire, ...) : comment ces pratiques adaptées sont-elles prises en compte au niveau d'un territoire touristique ? Et comment sont-elles diffusées et intégrées dans l'offre sportive du territoire ? Enfin, quels sont les acteurs engagés dans ce développement (associations ou fédérations sportives, association auto support, office de tourisme, collectivités...).

L'appel à contribution sur cet univers en phase de développement souhaite discuter de l'émergence ou pas d'une transition récréative et institutionnelle dans l'attention portée à ces publics. Cette situation a-t-elle pour effet de modifier les relations aux espaces de pratique et aux autres publics, à changer les imaginaires et les usages de la nature et à transformer la conception des prestations et des aménagements ? L'attention portée à ce public pourrait être une source de créativité et d'innovation dans le réenchantement des relations matérielles et symboliques avec l'environnement de pratique mais aussi une occasion de redéfinition des liens avec autrui, la société et les tiers.

Le Centre "Sports pour Tous" de Sainte-Énimie

Le Centre de Sainte-Énimie est la propriété de la Fédération Française "Sports pour Tous".

Cette Fédération, association reconnue d'utilité publique, s'engage depuis 50 ans à faire découvrir les activités physiques au plus grand nombre : activités gymniques d'entretien, activités sportives et ludiques, activités sportives de pleine nature.

Dans cette optique, elle décide, en 1968, d'acquérir dans les Gorges du Tarn, des terrains à bâtir. De cette volonté naîtra progressivement le Centre National de Sainte-Énimie.

Aujourd'hui, le Centre permet, chaque année, à plus de 6200 personnes (dont près de 4500 jeunes de moins de 18 ans) d'avoir accès aux sports de nature et de découvrir le département de la Lozère.

Pour agrémenter votre séjour, nous mettons à votre disposition divers équipements de détente et de loisirs accessibles sous certaines conditions et nous possédons également un ensemble de petit matériel de sport que l'on vous met à dispositions : ballons et raquettes en tout genres, plots, dossards, boules de pétanque.

Infrastructures

- Salle multi-sports de 150 m² permettant la pratique de la Lutte, du Judo, des activités gymniques, du Badminto etc...
- 4 tables de Tennis de Table
- 2 terrains de beach-volley éclairés
- 10 Mâts de Speed-Ball
- Aire multi-sports extérieures en ciment (mini Foot, Hand ...)

Espace forme et Santé

- Salle de musculation
- 1 espace médecin, kiné etc
- 1 Hammam
- 1 Jacuzzi
- 2 vestiaires équipés de douches et WC
- Solarium

l'équipe d'encadrement du centre

Constituée de professionnels confirmés dans l'accueil touristique et tous passionnés par l'environnement exceptionnel de la Lozère, l'équipe met tout en œuvre pour que vous passiez un séjour agréable et enrichissant, dans des conditions optimales de confort, de sécurité et de convivialité.

10 permanents renforcés par une quinzaine de longs saisonniers, fidèles à la structure, vous accompagneront dans votre découverte de la Lozère.

Les séjours pour tous

Le pôle nature handicap du Gard

Un engagement

Des objectifs

Promouvoir, au bénéfice de l'intérêt général, l'innovation sociale par et dans le sport, valoriser les liens humains dont le sport offre un terrain d'exercice privilégié, afin de soutenir et de contribuer au dynamisme du département par la création de nouveaux emplois au sein des clubs sportifs partenaires, ainsi que par l'augmentation des recettes des structures d'hébergement et des centres culturels.

- Promouvoir le sport et l'accès à la culture pour les personnes en situation de handicap.
- Assurer des actions de prévention de la santé par le sport.
- Favoriser la mixité entre personnes valides et personnes en situation de handicap social, moteur, sensoriel, mental et psychique.
- Respecter la diversité et favoriser l'expression des différences, comme source d'enrichissement du projet commun, la tolérance, la solidarité.
- Permettre l'épanouissement par la pratique d'activités diverses, le respect du rythme individuel et collectif

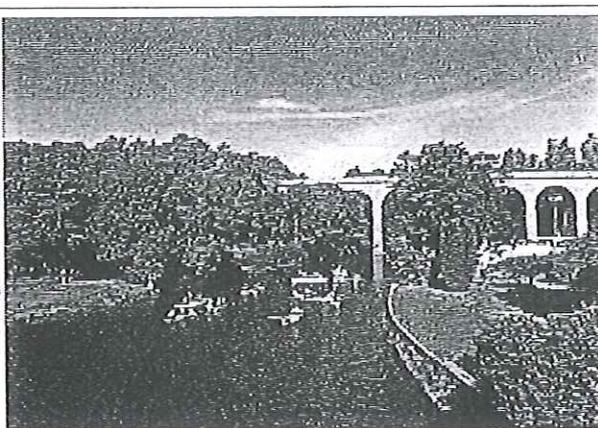
Site officiel de l'Office de Tourisme du Grand Guéret

Activités sportives et de pleine nature

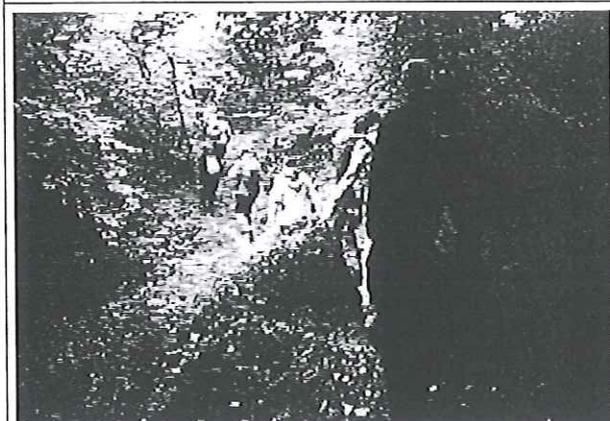
Randonner, pédaler, plonger, pêcher, se baigner, s'amuser dans les Monts de Guéret, autant d'activités ludiques ou sportives à tester pour explorer notre terre d'aventure!



Station Sports Nature



Descente canoë de la Creuse



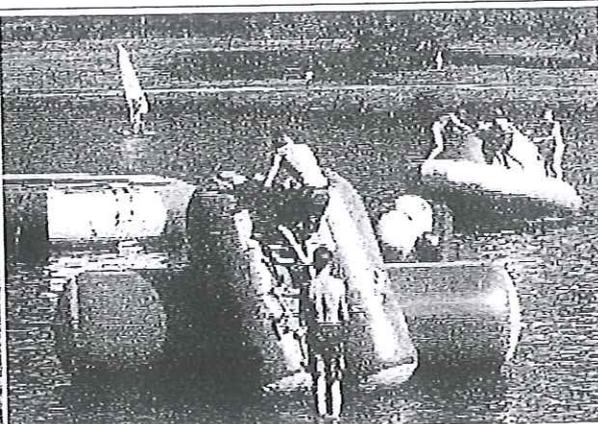
Randonnée pédestre



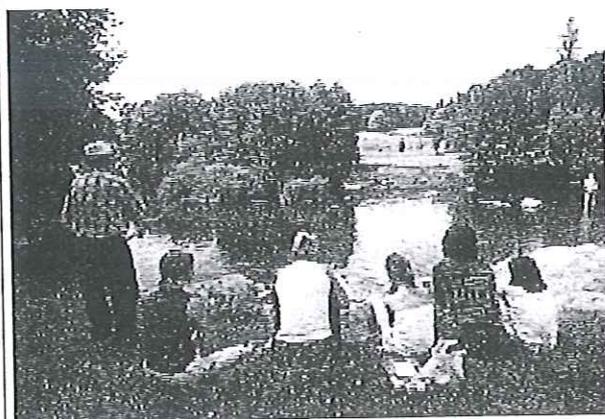
Site VTT-FFC des Monts de Guéret



Trail



Baignade et bases de loisirs



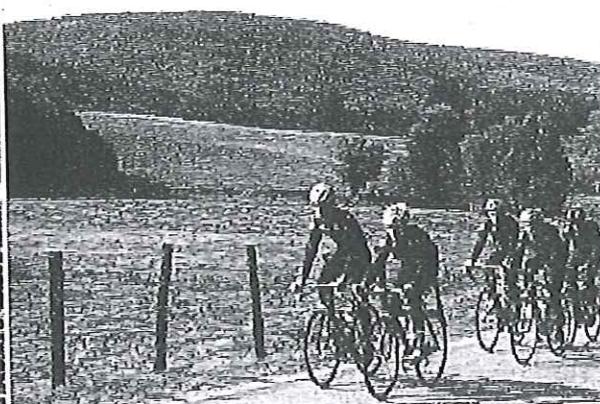
La pêche



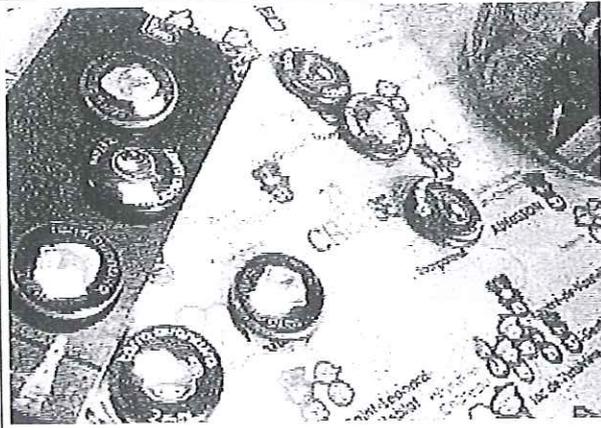
Equitation



Orientation



Cyclotourisme



Geocaching



Parapente

Vers un développement maîtrisé des activités sportives de pleine nature en Pas-de-Calais

Vers un développement maîtrisé des activités sportives de pleine nature en Pas-de-Calais.
Démarche CDESI-PDESI en Pas-de-Calais. Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires. Didier HIEL

Vers un développement maîtrisé des activités sportives de pleine nature en Pas-de-Calais

« Le Département favorise le développement maîtrisé des sports de nature » en s'appuyant sur la CDESI.

Code du sport

Art. R.311-1 : « Une Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) relatifs aux sports de nature est placée auprès du président du Conseil Général. Cette commission comprend notamment un représentant du Comité Départemental Olympique et Sportif, des représentants des fédérations sportives agréées qui organisent des sports de nature, des groupements professionnels concernés, des représentants des associations agréées de protection de l'environnement, des élus locaux et des représentants de l'état ».

Art. L.311-3: « Le Département favorise le développement maîtrisé des sports de nature. A cette fin, il élabore un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) relatifs aux sports de nature. Ce plan inclut le Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée prévu à l'article L.361-1 du code de l'environnement. Il est mis en œuvre dans les conditions prévues à l'article L.130-5 du code de l'urbanisme. »

LA FINALITE

Compétence du Département, la CDESI permettra de disposer d'une instance de consultation, de concertation et d'un outil d'aide à la décision, en vue de maîtriser le développement des

UNE STRATEGIE DEPARTEMENTALE

LE DEVELOPPEMENT MAITRISE DES SPORTS DE NATURE

LA PROMOTION ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Protection de l'environnement

Valorisation touristique

Utilisation et mutualisation de l'espace

Attractivité du territoire

LES ENJEUX

ENVIRONNEMENTAUX

Préservation des sites patrimoniaux,

Respect, protection et valorisation des espaces naturels et des paysages en cohérence avec les politiques environnementales départementales (ENS, OGS...) afin de conforter l'attractivité du territoire et sa valorisation touristique.

sensibilisation à l'environnement.

ECONOMIQUES

Evaluation des retombées économiques directes et indirectes des sports de nature pour le territoire et ses habitants.

SOCIAUX -SPORTIFS

Accessibilité des sports de nature à tous les publics (personnes handicapées, publics en difficulté sociale, jeunesse...) et sécurisation des sites de pratique.

Les Fonctions de la CDESI

INVENTORIER

Elle recense les espaces, sites et itinéraires de sports de nature (sportifs, ludiques et touristiques) et les lieux de pratique. Elle en planifie l'accessibilité et identifie les moyens de leur pérennisation

ORGANISER LA CONCERTATION

Elle favorise la concertation et la réflexion entre les acteurs (propriétaires, gestionnaires et utilisateurs). Elle rassemble l'ensemble des usagers d'un même espace afin de rendre leurs actions complémentaires et cohérentes entre elles. Elle identifie les potentialités des territoires et propose de manière concertée des stratégies de développement en matière de sports de nature

CONCILIER

L'enjeu est de promouvoir une pratique raisonnée garante de la préservation des espaces naturels dans le cadre d'une bonne entente avec les autres usagers.

CONSEILLER

Elle devient une instance consultative qui se prononce sur tout projet d'aménagement ou de mesure de protection de l'environnement pouvant avoir une incidence sur les lieux de pratique inscrits au PDESI au niveau départemental.

CONCEVOIR

Elle propose l'inscription des lieux de pratique au PDESI en prenant en compte les critères sociaux, environnementaux et économiques

COMPOSITION DE LA CDESI

1er collège 13 membres :

Représentants des institutions

2ème collège 13 membres :

Représentants des usagers ESI

3ème collège 13 membres :

Représentants des gestionnaires, propriétaires et autres acteurs socio-professionnels

Le PDESI

Sur proposition de la CDESI, le Département élabore le PDESI qui est constitué :

- D'une sélection d'espaces, sites et itinéraires
- D'un outil de planification territoriale, d'aide à la décision et à l'action des collectivités pour maîtriser les sports de nature et leurs conflits d'usages dans le respect du développement durable.

Il contient des fiches qui déclinent les axes stratégiques dans lesquels le Département oriente sa politique de gestion des espaces, sites et itinéraires de sports de nature.

LES OBJECTIFS DU PDESI

- Promouvoir une pratique raisonnée et durable des sports de nature
 - Innover en conciliant préservation des espaces naturels et épanouissement humain
 - Sensibiliser à la qualité et à la diversité environnementale
 - Elaborer une stratégie d'ensemble coordonnée et cohérente
 - Dynamiser le territoire et animer les espaces naturels

Le recensement des espaces, sites et itinéraires comprend 3 grandes étapes:

Le recueil des informations auprès des organismes de gestion de l'environnement, des collectivités, du mouvement sportif, des propriétaires privés

Groupes Techniques de Médiation Territoriale

La définition des critères d'inscription au PDESI selon divers points (pratiques, fréquentation, aménagement, stratégie de pérennisation, modalité de gestion, conditions d'intégration) et création d'une grille d'analyse ...

Groupe thématique (voir organigramme)

La sélection des ESI au plan départemental. Au cours de cette phase de travail, proposer au Conseil Général quels pourraient être les ESI. Situer pour chaque famille d'ESI les diverses contraintes (réglementaires, environnementales...).

CDESI

L'INVENTAIRE DES SITES DE PRATIQUE EN PAS-DE-CALAIS

- Réalisation d'un premier inventaire, en 2009, par le mouvement sportif départemental qui a été complété et mis à jour début 2013 par la Direction des Sports du Conseil Général.
- Ce 1er inventaire a permis de dresser un état des lieux des sites et espaces de pratique des sports de nature dans le département.
- 561 sites recensés soit:
- 273 sites Terrestres
- 87 sites Aériens
- 201 sites Nautiques

CONCLUSION :

Cette démarche s'inscrit dans la dynamique des différents chantiers menés par le Conseil Général :

Le Projet Stratégique Départemental qui fixe le cadre à l'horizon 2020 l'action départementale pour un Département au développement solidaire, innovant et durable.

L'Agenda21 :Le projet CDESI-PDESI s'inscrit dans la démarche de l'Agenda 21 du Département, véritable ancrage de l'action départementale dans le Développement Durable.

Des séminaires et des activités de pleine nature pour tous !

Vous souhaitez augmenter votre **santé** physique et mentale, gagner en **bien-être** et en **efficacité**, accroître la cohésion de vos équipes de travail, vous surpasser... ou simplement **vous oxygéner** en pratiquant une activité de pleine nature. **NATURE EN MOUVEMENT** vous propose, **sur mesure** et au plus **près de la nature** :

Des séminaires dynamiques en milieu naturel

Des séminaires sur mesure dans la région de Montpellier...

Dans un monde toujours plus exigeant où la performance est de mise, vous souhaitez offrir à vos collaborateurs des techniques et des solutions apportant plus d'efficacité et de bien-être.

NATURE EN MOUVEMENT regroupe des professionnels de la santé, du plein air et du sport, pour vous proposer des séminaires de formations, de cohésion d'équipe et de coaching sport/santé modulables en fonction du besoin et de l'objectif à atteindre.

Nos séminaires se déroulent dans la région de Montpellier, de préférence en milieu naturel, mais peuvent aussi avoir lieu en partie en salle. L'expérience montre que l'enseignement de méthodes et techniques en plein air, dans la détente et la convivialité, permet une bien meilleure assimilation.

Améliorez votre forme physique et votre dynamisme mental !

Des activités de pleine nature pour plus d'équilibre !

De l'aventure dans la nature !

Vous souhaitez vous oxygéner, passer une journée dans la nature, faire du sport, vous surpasser...

NATURE EN MOUVEMENT vous propose tout un panel d'activités de pleine nature, de la demi-journée d'activité aux séjours de 2 à 4 jours, en versions Koh-lanta, survie, multiactivité ou ressourcement nature.

En groupe, dans un esprit de détente et de convivialité, votre guide vous fera découvrir quelques uns de nos plus beaux sites du sud de la France.

Pour certains d'entre vous, ces activités de pleine nature serviront également de support thérapeutique.

<< UNE BELLE DESTINATION RANDO... SALON DU TOURISME >>

6 juin 2015

LES SENTIERS DE RANDONNÉE EN PROVINCE SUD

La direction des Sports et Loisirs de la province Sud réalise, grâce à son service « Activités Physiques de Pleine Nature (APPN), un travail de développement, d'aménagement, d'entretien et de suivi de plusieurs sites.

Vingt-trois sentiers de Promenade et de Randonnée (PR) et huit étapes du sentier de Grande Randonnée (GR® NC1) constituent l'offre officielle de randonnées de la province Sud. Ces tracés sont libres d'accès, aménagés, balisés et entretenus. Ils permettent une grande diversité de choix, tant pour les randonneurs expérimentés que pour ceux qui aiment les balades en famille. Chaque année, la liste des tracés s'enrichit, améliorant ainsi l'offre de la province Sud. Dans un souci de qualité, elle a engagé des partenariats avec les principales fédérations délégataires : Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée), Fédération Française d'Équitation (FFE), Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME), Fédération Française de Cyclisme (FFC). Ces organismes homologuent, agréent ou labellisent les itinéraires qui respectent un cahier des charges.

Ces itinéraires sont décrits dans des fiches gratuites, disponibles en version papier dans les structures touristiques ou téléchargeables sur différents sites officiels mais aussi sur le blog : www.nouvelle-caledonie-sauvage.fr/

Un dépliant de présentation de l'offre randonnée en province Sud a été présenté au dernier salon du tourisme. Il est également téléchargeable sur le blog www.nouvelle-caledonie-sauvage.fr/

Qu'est-ce que le CNDS ?

Établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé des sports, le Centre National pour le Développement du Sport contribue, par son action, à la correction des inégalités d'accès à la pratique sportive et à la correction des disparités territoriales de l'offre d'équipements sportifs.



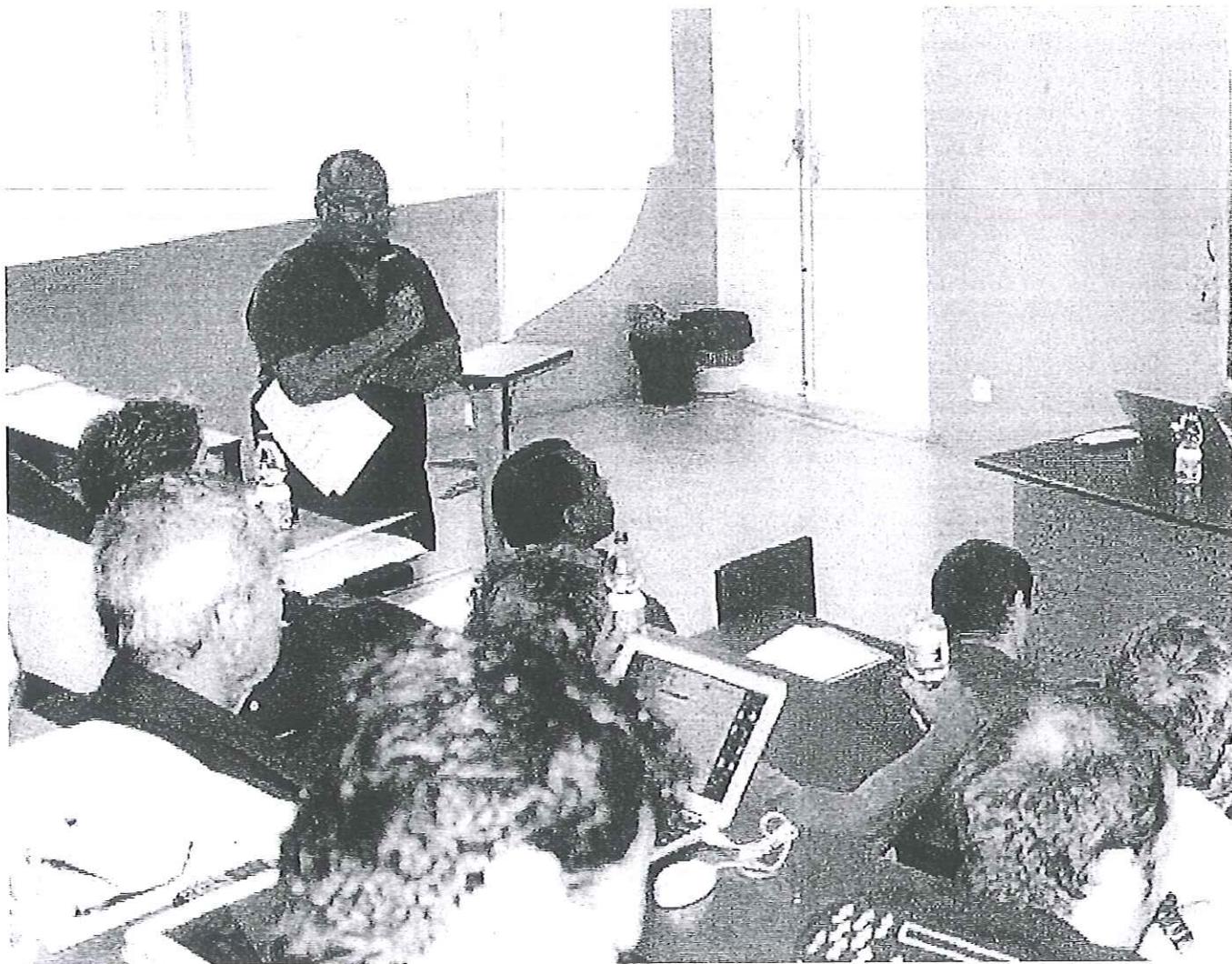
Les équipements, espaces et sites sportifs participent au développement et à la qualité de la pratique sportive, tant compétitive que de loisir. Ils jouent par ailleurs un rôle essentiel dans les domaines de l'enseignement, de l'insertion, de la santé, de la prévention, du tourisme, de l'économie locale, de la vie de certains territoires et, plus généralement, de la cohésion sociale.

Il est nécessaire d'encourager les collectivités territoriales et les acteurs associatifs du sport, en coopération avec les fédérations sportives, à intensifier leurs efforts en matière de création d'équipements pour viser une meilleure égalité des chances d'accéder à la pratique sportive, tout en œuvrant en faveur de l'aménagement du territoire.

En matière de financement des équipements sportifs, le CNDS subventionne la construction des équipements sportifs des collectivités territoriales et des associations sportives, ainsi que la rénovation lourde et structurante incluant la mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap. Par ailleurs, et afin de soutenir le développement de la pratique sportive à destination des personnes en situation de handicap, le CNDS participe au financement de tous types d'équipements sportifs et à l'achat de matériels lourds (embarcations ou véhicules motorisés accessibles aux personnes à mobilité réduite...) d'une durée de vie de trois ans minimum.

Enfin l'établissement accompagne l'émergence de projets ambitieux et structurants au plan national pour le développement de la pratique sportive.

Les colloques et assises du sport



Les Assises du sport en 2016 à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Sous l'égide du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la DJS organise des colloques et des assises qui rassemblent les institutions et les acteurs du monde sportif.

- [Les Assises du sport \(2016\)](#)
- [Le 2^e colloque du sport de haut niveau \(2014\)](#)
- [Le 1^{er} colloque du sport de haut niveau \(2013\)](#)

Les Assises du sport (2016)

Les Assises du sport se sont déroulées le 21 mai 2016 à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Elles ont rassemblé les acteurs du sport afin de poser les bases d'une politique sportive pour la période 2016-2020 et 2021-2024. L'enjeu de cette politique est d'intégrer et concilier toutes les formes de pratiques sportives : de haut niveau, au sein des clubs, pour les pratiquants non licenciés, mais aussi pour inciter les non pratiquants à avoir une activité physique régulière.

Quatre ateliers de travail ont été organisés pendant ces assises :

Quelle gouvernance pour le sport en Nouvelle-Calédonie ?

Enjeu : à partir du constat de la gouvernance actuelle, intégrer les besoins et les compétences des différents acteurs du sport afin de favoriser une meilleure cohérence et une plus grande efficacité.

Le sport, vecteur de développement social ?

Enjeu : déterminer comment le sport, véritable fait social en Nouvelle-Calédonie, peut être un vecteur de cohésion sociale, de bienfait sur la santé et d'animation locale.

Le sport, vecteur de développement territorial ?

Enjeu : assurer une cohérence dans les stratégies de développement territorial en prenant en compte la diversité de la demande des pratiquants sportifs, les particularités et les prérogatives des différents acteurs.

Quelle politique d'accès au sport de haut niveau pour les Calédoniens ?

Enjeu : identifier les conditions incontournables pour développer un projet d'accès au haut niveau intégrant les spécificités de la Nouvelle-Calédonie.

Consultez les comptes rendus des ateliers en téléchargeant le rapport des Assises du sport 2016 en bas de page.

Le 2^e colloque du sport de haut niveau (2014)

Ces nouvelles rencontres du sport de haut niveau ont été organisées, en partenariat avec le Comité territorial olympique et sportif (CTOS), du 10 au 14 octobre 2014.

Réservé aux présidents de ligues et comités sportifs ainsi qu'aux entraîneurs, ce séminaire avait pour thème « l'entraîneur face à la performance ou l'acte de parler et penser sa pratique ». Il s'est décliné en deux temps : un colloque sur deux jours, puis la tenue d'ateliers pour les entraîneurs au Centre international sport et expertise (CISE).

Des personnalités de renom ont participé aux débats, à l'instar de l'ancien entraîneur du PSG, Antoine Kombouaré, ou l'entraîneur de l'équipe de France de handball, Claude Onesta, mais aussi des représentants régionaux comme Alex Baumann, directeur général de l'High

Performance Sport New Zealand, ou encore Matt Favier, directeur de l'Australian Institute of Sport.

Les entraîneurs ont travaillé sur les thèmes suivants :

- Quelle conception de l'excellence comme point de départ d'une réflexion sur l'entraînement ?
- Comment élever le niveau de pratique compétitive en Nouvelle-Calédonie ?
- Les outils de l'entraîneur face à l'imprévisibilité de la performance.
- Quels enjeux, quels contenus pour une formation continue des entraîneurs ?

Consultez les interventions proposées en téléchargement en bas de page.

Le 1^{er} colloque du sport de haut niveau (2013)

Ce colloque s'est tenu du 3 au 8 août 2013 en concertation avec le CTOS.

Il a réuni, aux côtés des acteurs du monde sportif calédonien, un plateau d'athlètes – Laura Flessel-Colovic, Tony Estanguet, Christian Karambeu, Anne-Caroline Graffe, Lara Grangeon – et de techniciens du plus haut niveau mondial. Cette grande rencontre a été l'occasion de faire le point sur la situation actuelle du haut niveau français et calédonien et de tracer la nouvelle politique sportive de la Nouvelle-Calédonie vers le haut niveau.

Des tables rondes ont eu lieu sur les thèmes suivants :

- l'accompagnement des jeunes sportifs vers les structures de haut niveau,
- la culture de la gagne,
- la formation continue des entraîneurs,
- le parcours d'excellence sportive.

Développer les pratiques multisports de nature

JUIN 2015 - N° 108

Après avoir participé à de magnifiques événements sportifs tels que les Jeux olympiques en aviron et des raids multisports aux quatre coins de la planète j'ai eu envie de rendre au sport une partie de ce qu'il m'a apporté dans ma construction personnelle et de faire connaître notre pays et ses territoires souvent méconnus. Voilà pourquoi j'organise *Raid in France* depuis 2007 avec une équipe de bénévoles passionnés, rassemblés au sein de l'association *Sport et Nature ProMotion* dont le but est de promouvoir, par le biais des activités de nature, nos richesses patrimoniales.

Une autre de mes motivations est de partager ma sensibilité environnementale. Car si notre environnement est superbe, il est aussi fragile. Or vivre des aventures sportives au cœur de la nature s'avère l'un des meilleurs moyens que je connaisse pour sensibiliser le plus grand nombre à sa préservation.

Le concept de *Raid in France* est de changer de lieux à chaque édition, de sortir des sentiers battus, de garder les tracés les plus secrets possibles. Les formats de course peuvent être de durées et de distances différentes mais certains éléments sont constants : proposer des activités de nature présentes sur les territoires traversés, l'autono-

mie, le non-stop et l'orientation. La spécificité de ce raid multisport est que chaque équipe peut rallier l'arrivée grâce à un système de parcours adaptés à ses capacités.

LE POINT DE VUE



Pascal Bahuaud

DIRECTEUR DE L'ÉVÉNEMENT
RAID IN FRANCE

L'organisation d'une telle épreuve nécessite de rencontrer les acteurs locaux, tant pour rechercher les financements nécessaires que pour valider un parcours ; ce sont toujours des moments riches sur le plan humain. Malheureusement, la diminution des aides des collectivités territoriales, elles-mêmes en difficulté, a un impact fort sur la dynamique des manifesta-

tions sportives et culturelles. Ce qui est dommageable au regard de leurs bénéfices, notamment en matière de santé et de cohésion sociale. Par ailleurs les mesures liées à la protection de l'environnement, sujet qui m'est pourtant cher, sont de plus en plus contraignantes pour les organisateurs de manifestation en milieu naturel. Il est temps que le monde sportif soit reconnu dans sa capacité à défendre l'intérêt général de ces pratiques. En tous les cas, il me semble nécessaire de se poser la question : une manifestation risque-t-elle d'avoir un impact environnemental majeur ou cet impact, qui est la plupart du temps mineur ou inexistant, peut-il être contrebalancé par les nombreuses retombées positives en matière de sensibilisation ?

De la même manière, les sensations inoubliables générées par ces événements soumis à autorisations exceptionnelles et les retours par l'image qui peuvent être produits lors de ces traversées sont, à mon sens, parmi les meilleurs vecteurs possibles des notions de respect et de sauvegarde de notre environnement. En espérant que ce point de vue participe à la prise de conscience de chacun afin que toutes les forces vives des sports de nature et de l'environnement soient plus en cohérence et en harmonie.



Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE



Le «multi», levier de développement des sports de nature

La pratique multisport de nature est à la fois multimilieu, multidisciplinaire, multisupport, multicompétence. De ce fait, le développement de la pratique multisport pour le plus grand nombre nécessite une approche transversale, interfédérale, prenant en compte les pratiques organisées, encadrées et auto-organisées. Les fédérations du sport scolaire, les professeurs d'éducation physique et sportive ainsi que les fédérations affinitaires reconnaissent depuis longtemps les intérêts de cette pratique très formatrice. Cependant, faute de structuration, le multisport de nature n'a pas encore trouvé sa place d'ambassadeur du développement de toutes les pratiques. L'enjeu est ici de dépasser une pratique qui consisterait à juxtaposer différentes disciplines, entraînant un zapping permanent, et de concevoir une approche construite de la pratique multisport de nature dans un projet éducatif et sportif cohérent.

Un guide en faveur du développement de la pratique multisport de nature pour les jeunes

En cours de finalisation, ce document technique a pour ambition d'accompagner les porteurs de projets éducatifs et sportifs en leur fournissant les outils indispensables à l'élaboration de ce type de projet. Le réseau national des sports de nature, les fédérations sportives en particulier, a été largement mobilisé pour définir, organiser et rédiger le contenu de ce guide. Définitions des pratiques, modalités d'encadrements, notions de sécurité tels sont les points essentiels que le groupe de travail a souhaité traiter dans ce document. Ce guide clarifie également les notions de pratiques multisports enchaînées (de type raid) et non enchaînées, soulignant ainsi leur complémentarité. La présentation de dix familles d'activité permet de saisir pleinement l'intérêt de la pratique multisport : le trail et la randonnée pédestre, le VTT (et le cyclisme), les déplacements et activités en orientation, les activités à cordes (spéléologie, canyonisme, escalade...), les activités de précision et d'adresse, le roller et les activités de glisse hors neige, les activi-

tés en milieu enneigé (ski de fond, raquettes à neige, ski alpinisme), les pratiques enchaînées telles que le triathlon et le bike & run, les activités nautiques (canoë-kayak, raft, nage en eau vive), le raid multisport. Ce guide sera illustré par des exemples concrets et délivrera de nombreux conseils pratiques.

Les fédérations unisports peuvent avantageusement se laisser porter par cette demande croissante pour le multisport, et proposer des sections multisports ou de nouvelles combinaisons de leur sport avec d'autres. Cela se pratique peu pour le moment, notamment en raison du cloisonnement de nombreuses activités. Aussi, il apparaît pertinent d'accompagner les acteurs du sport fédéré vers des offres plus en adéquation à la demande sociale de pratiques multisports de nature. Il est notable que cette demande de pratique de plusieurs activités sportives est en hausse et concerne plus spécialement les jeunes. De plus, les pratiquants semblent attirés par des activités qui offrent des similitudes, d'effort ou de milieu de pratique. Dans dix ans, il est probable qu'un bon nombre de nouvelles pratiques émergent, ainsi la combinaison de pratiques est une source inépuisable de nouveauté !

Une ambition européenne

L'Europe a inscrit le sujet « multisport » dans son calendrier. Cette question a été abordée lors du dernier EU Sport Forum (Italie, 12 décembre 2014) ainsi que lors la Conférence des ministres européens responsables du sport (Suisse, 18 septembre 2014). Des préconisations clés émergent de ces travaux européens. À titre d'exemple, inciter la création de sections multisports au sein des clubs de sports traditionnels bénéficiant d'une forte popularité tels ceux de football permettrait d'assurer une solidarité entre les disciplines les plus pratiquées et les plus confidentielles. La Commission européenne note aussi que certaines de ces disciplines « moins populaires » sont quelquefois pratiquées par une minorité ce qui représente un bon levier pour faire de l'inclusion sociale. La pratique multisport est promue de manière forte dans les pays nordiques et semble efficace pour limiter le décrochage sportif chez les adolescents.

Enfin il est heureux de noter que la Commission européenne souhaite à travers le programme Erasmus+ Sport soutenir en particulier les projets qui œuvrent à la promotion des pratiques multisports.



Les raids multisports de nature

Les raids multisports de nature sont aujourd'hui proposés au sein de nombreuses fédérations sportives. La Fédération des raids multisports de nature qui a pris en charge la représentation coordonnée des forces vives de cette activité œuvre depuis deux ans pour évoluer vers une reconnaissance institutionnelle par le biais de la délégation de l'activité par le ministère. En concertation avec le ministère des Sports ce choix s'est précisé en optant pour le rapprochement avec une fédération sportive déjà délégataire qui intégrerait en son sein le raid multisport de nature. Conscients de l'avantage que présenterait cette reconnaissance officielle (au sens du Code du sport) de leur discipline, les dirigeants de la Fédération française de raid multisport de nature se sont rapprochés dans un premier temps de la Fédération française de triathlon et disciplines enchaînées. En mars 2015, le bureau directeur de cette fédération a manifesté son intérêt et formalisé des hypothèses d'intégration de cette discipline en veillant notamment au non-formatage des raids multisports. La réussite de cette structuration sera dépendante de la capacité à poursuivre le développement des raids multisports de nature au sein d'organisations diverses et variées, de la capacité à répondre aux attentes des pratiquants et d'apporter des réponses aux enjeux des politiques de cohésion sociale, de santé, d'éduca-

tion et, surtout, de développement des pratiques sportives pour le plus grand nombre.

Ainsi, à titre d'exemple, l'activité raid multisport de nature se développe dans les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Les formations telle que celle organisée conjointement par la direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations du Territoire de Belfort et par la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Franche-Comté, intitulée Organiser un mini-raid donnent entière satisfaction et contribuent au développement de la pratique multisport pour les jeunes. Par ailleurs, la connaissance créée lors de cette formation sera exploitée pour élaborer une fiche pédagogique dédiée à la pratique du multisport avec un public jeune, qui viendra compléter la collection des Fiches pédagogie ACM disponibles sur le site du réseau national des sports de nature.

EN SAVOIR PLUS



[Contacter le PRNSN](#)



[Fiches pédagogie ACM](#)

LES BRÈVES

ACTUALITÉ

Qui sont les professionnels du vol libre ?

Afin de mettre en lumière la réalité, les atouts et les contraintes des métiers de l'encadrement du vol libre dans l'objectif de guider de façon plus précise les décisions politiques, techniques ou pédagogiques à venir, une enquête nationale sur les professionnels du vol libre a été lancée. Elle est gérée par un comité de pilotage composé de l'École nationale de ski et d'alpinisme, la FFVL, du Syndicat national des moniteurs de vol libre, du CREPS de Toulouse et de l'UCPA. L'accompagnement méthodologique est réalisé par le Pôle ressources national des sports de nature. Administrée à partir du 2 septembre 2015 par courriel, cette enquête anonyme sera adressée à l'ensemble des professionnels du vol libre ayant exercé, même très ponctuellement, dans les cinq dernières années. Cette enquête constitue une occasion unique – et des plus utiles – pour les moniteurs du vol libre de faire connaître leur vision du métier. Alors rendez-vous le 2 septembre prochain !

ACTUALITÉ

Pratiquants de sports de nature, qui sont-ils, où vont-ils ?

La 7e Journée technique du réseau national des sports de nature s'est déroulée le 28 mai à l'Insep autour de la connaissance des pratiques et pratiquants de sports de nature. Les interventions sont en ligne et éclairent un état des lieux des connaissances, des retours d'expériences sur le recueil de données objectivées et la mise en œuvre de choix politiques, ainsi que les transferts envisageables vers d'autres secteurs d'activité.

www.sportsdenature.gouv.fr

ACTUALITÉ Vélo-City 2015

Velo-city est la conférence mondiale de référence en matière de pratique du vélo urbain et de politiques cyclables. L'édition 2015, qui s'est tenue à Nantes du 2 au 5 juin, a démontré l'opportunité de convergences entre le vélo transport et le vélo sport.

www.velo-city2015.com

ACTUALITÉ L'IGN et le PRNSN fédèrent leurs énergies !

Une convention a été signée le 2 juin 2015 entre l'IGN et le PRNSN pour mettre en lien le site *Suricate, tous sentinelle des sports de nature* avec l'*Espace loisirs*, valorisant ainsi le réseau des gestionnaires des signalements de Suricate (services de l'État, fédérations sportives et conseils départementaux). Les signataires sont Pierre Billorey, directeur adjoint des programmes civils de l'IGN et Thierry Bedos responsable du PRNSN et directeur adjoint du CREPS Rhône-Alpes.

sentinelles.sportsdenature.fr

espaceloisirs.ign.fr

ACTUALITÉ Appel à projets : Grandes itinérances du Massif central

L'appel à projets 2015 portant sur le soutien aux grandes itinérances du Massif central est ouvert. Les porteurs de projet ont jusqu'au 24 juillet pour déposer leur candidature. Cet appel à projets a pour objectif d'appuyer l'amélioration de la qualité de l'offre touristique des itinéraires emblématiques du Massif central.

www.gip-massif-central.org

AGENDA Semaine européenne du Sport

Du 7 au 13 septembre 2015

ec.europa.eu/sport/week

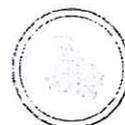
L'EXPÉRIENCE

Écoles multisports du département de l'Yonne

STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET
Département de l'Yonne

ENJEU
Développement de la pratique

ÉCHELLE TERRITORIALE
Départementale



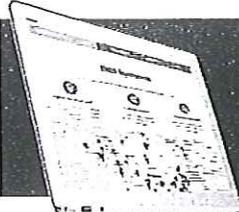
En 2001, le département de l'Yonne a développé des écoles multisports sur l'ensemble du territoire. À ce jour, 42 écoles sont recensées sur ce territoire. Les écoles multisports sont des lieux de découverte et d'initiation sportive dont l'objectif est de développer chez l'enfant une motricité spécifique aux activités physiques et sportives. Les écoles doivent avant tout permettre aux enfants de s'épanouir tant au niveau physique que mental. Elles permettent également aux enfants d'élargir leurs connaissances des activités sportives, en vue d'une pratique régulière au sein d'un club sportif.

Tous les enfants, garçons et filles âgés de 6 à 12 ans, peuvent s'inscrire dans une école multisports. Les inscriptions se font sur une année scolaire. L'école fonctionne sur 36 semaines, en période scolaire, de janvier à décembre. Le fonctionnement pendant les petites vacances scolaires est laissé à l'appréciation de chaque école multisport.

L'encadrement est assuré par des éducateurs titulaires d'un diplôme ouvrant droit à l'enseignement, l'encadrement et l'animation des activités physiques et sportives.

Huit familles d'activités sont proposées : activités athlétiques, aquatiques, gymniques, physiques artistiques et d'expression, sports collectifs, sports de raquettes, sports d'opposition et activités physiques de pleine nature.

Au minimum cinq des huit familles d'activités devront être pratiquées au cours de la saison sous forme de cycle d'activités. Chaque cycle d'activités comprend entre deux et quatre séances par activité. La pratique de chaque activité consiste uniquement en une initiation, une découverte sportive.



ENOS EXPERIENCES

Découvrez toutes les expériences
du réseau européen des sports de nature

Comment et pourquoi avez-vous créé une école multisport de nature départementale ?

La volonté première du département était de favoriser la pratique du sport pour les jeunes de notre territoire. En 2001, nous avons donc mis en place le principe des écoles multisports dans des activités traditionnelles (athlétisme, sports collectifs, sports d'opposition...).

La démarche initiale s'inscrit dans une politique de développement du sport pour le plus grand nombre avec l'enjeu, pour notre territoire rural, de limiter les déplacements entre le domicile des jeunes et les lieux de pratique.

En 2005, il nous a semblé intéressant d'orienter les écoles sur la pratique des sports de nature. L'Yonne possède en effet de nombreux espaces naturels propices aux activités telles que la course d'orientation, le canoë-kayak, le VTT ou encore l'escalade.

Pouvez-vous nous décrire le fonctionnement de votre action ?

Les écoles sont portées soit par une collectivité (commune ou intercommunalité) soit par une association. Le département participe au fonctionnement de l'école en finançant l'encadrement sur la base de 13 euros par heure.

Côté matériel, nous jouons la carte de la mutualisation. Nous possédons tout le matériel sportif nécessaire aux écoles pour le déroulement des cycles d'activités. Nous organisons la pré-répartition du matériel entre les écoles en début d'année, et chaque responsable d'école est ensuite chargé de le récupérer et de le restituer dans nos locaux à Auxerre. Ce fonctionnement est particulièrement adapté à la configuration géographique de notre territoire, Auxerre bénéficiant d'une position centrale sur le département.

Les éducateurs sportifs du département sont responsables de l'organisation générale des cycles et la gestion du matériel. Ils interviennent également sur les événements majeurs tels que le raid des collégiens.

LE TÉMOIGNAGE



Philippe Lala

DIRECTEUR DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE

Quel bilan, tirez-vous de ces quatorze années de fonctionnement ?

Le bilan est très positif. Nous avons démarré avec cinq écoles et il en existe aujourd'hui quarante-deux sur le département de l'Yonne. Cinq mille enfants sont inscrits dans ces écoles multisports.

Dès l'origine, il n'a jamais été question de remplacer les clubs sportifs. Notre action vise à rendre accessible la pratique sportive et à faire découvrir différentes activités pour favoriser ensuite la pratique en club. Le mouvement sportif et nous sommes donc complémentaires ; nous entretenons de très bons rapports.

Néanmoins une difficulté existe concernant la capacité des clubs à accueillir des jeunes issus des écoles multisports. En effet, leur offre d'activités ne correspond pas toujours aux attentes des jeunes. Pour permettre une conti-

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ÉCOLES MULTISPORTS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE EN 2010



nuité entre l'école multisport et le club nous travaillons avec les comités sportifs départementaux et nous fixons des objectifs dans des conventions de partenariat.

Comment envisagez-vous l'avenir de votre projet et quels conseils donneriez-vous aux collectivités territoriales qui voudraient mettre en place une école similaire ?

Notre action s'inscrit dans la continuité. Nous souhaitons renforcer le dispositif existant et surtout favoriser la création de clubs pour assurer la continuité de la pratique. L'idée de proposer des écoles uniquement « sports de nature » a déjà été évoquée mais nous sommes limités par une saison hivernale peu favorable d'un point de vue climatique.

Ce type de projet ne peut pas se mettre en place sans le soutien du mouvement sportif. Il est donc indispensable de travailler et de partager les objectifs avec lui.

EN SAVOIR PLUS

 [Conseil départemental de l'Yonne](#)

 [Les écoles multisports](#)

LES BRÈVES

JURIDIQUE

Priorités ministérielles en matière de formation dans les métiers du sport et de l'animation

Circulaire N° DS/C2/2 015/158 du 5 mai 2015 relative aux priorités du service public de formation relevant du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et à la contribution des établissements publics de formation au service régional de formation.

🔗 circulaires.legifrance.gouv.fr

JURIDIQUE

Libre établissement et prestations de services des ressortissants communautaires pour l'activité du canyoning

Note de service n° DS/DSC1/2015/70 du 13 mars 2015 relative aux modalités d'expertise et d'organisation des mesures de compensation applicables aux demandes de libre établissement ou de prestations de services des ressortissants communautaires pour l'activité du canyoning.

🔗 [Consulter la note de service](#)

🔗 [Fiche réglementation activité canyoning](#)

ACTUALITÉ

Trois nouveaux partenaires du Plan qualité tourisme

Le Plan Qualité Tourisme compte de nouveaux porteurs de démarche dans la filière Activités sportives de loisirs. Le Syndicat national des exploitants de parcours aventure rejoint la Fédération française de surf en tant que réseau national délégataire de l'attribution de la marque. Les agences de développement touristique Charente-Maritime Tourisme et Charente Tourisme, quant à elles, deviennent des partenaires locaux avec le réseau RN2D. La filière Activités sportives de loisirs du Plan Qualité Tourisme compte aujourd'hui deux réseaux nationaux, deux démarches régionales et trois partenaires locaux.

🔗 www.entreprises.gouv.fr

AGENDA

3^e Colloque des aires marines protégées

du 6 au 8 octobre 2015, Brest (Finistère)

🔗 www.aires-marines.fr

Le service public du sport en Pays de la Loire

Quel service public du sport en Pays de la Loire ?



KIOSQUE

Quel service public du sport en Pays de la Loire ?

Une contribution collective des acteurs du sport en Pays de la Loire. « La Conférence régionale consultative du sport rassemble en Pays de la Loire les représentants du mouvement sportif, les collectivités territoriales et l'État qui échangent et imaginent ensemble l'avenir des politiques sportives en région. Parce que le sport est vecteur de citoyenneté et de santé dans le quotidien des Ligériens, ils ont souhaité par ce texte présenter le fruit de leurs travaux et les propositions qu'ils portent en commun pour bâtir un véritable service public du sport en région. Une expérience de coconstruction exemplaire, à l'image du dynamisme de la première région sportive de France ! »

🔗 www.pays-de-la-loire.drjcs.gouv.fr

Activités physiques et sportives de nature à l'école

Du 22 au 24 septembre 2015
CREPS Rhône-Alpes (Vallon Pont d'Arc, Ardèche)



www.sportsdenature.gouv.fr



Pôle ressources national des sports de nature – CREPS Rhône-Alpes, Vallon Pont d'Arc (07150)
Directeur de publication : François Beauchard / ISSN : 1958-5101
Crédits photographiques : PRNSN

CORRIGE SUJET

CONCOURS : EXAMEN PROFESSIONNEL

DATE : 24 JUIN 2017

GRADE : CONSEILLER DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL

CADRE : DE LA JEUNESSE DU SPORT ET DES LOISIRS DE NOUVELLE-
CALEDONIE

EPREUVE : NOTE ADMINISTRATIVE

DUREE DE L'EPREUVE : 4 HEURES

COEFFICIENT : 1

SUJET

Le maire de votre commune, en Nouvelle-Calédonie, souhaite augmenter les loisirs accessibles sur son territoire. Pour répondre à cet objectif et à l'aide des éléments dont vous disposez dans ce dossier, votre directeur vous demande de rédiger un projet de note proposant de développer les activités physiques de pleine nature.

CORRIGE

Introduction soulignant que la Nouvelle-Calédonie considère que le sport est un outil intéressant pour développer les politiques publiques (colloque et assises du sport notamment, développement des APPN). A l'instar de différents projets développés par d'autres collectivités, le développement des APPN présente différents enjeux qui répondraient également au souhait du maire de diversifier les loisirs au sein de sa commune.

Exemple de plan :

I- Les bienfaits des APPN pour les habitants

a. Au niveau social ou sociétal

- Favoriser la mixité sociale (accès à tous : jeunes, handicapés, seniors, débutants ou sportifs)
- Développer la cohésion (sociabilité, valeurs de solidarité, de partage et de sécurité)
- Garantir l'accessibilité (effacer les contraintes géographiques, les problématiques de coût et l'absence de choix dans les pratiques sportives)
- Proposer des activités familiales

b. A titre individuel

- Santé
- Bien être

- Autonomie dans la pratique
- Possibilité de cultiver la performance, le dépassement de soi ou le développement des compétences (naissance de futurs sportifs de haut niveau)
- Lutte contre le désœuvrement

II- Les enjeux pour la commune

a. Les avantages économiques et culturels

- Augmenter l'attractivité et donc les prestations connexes
- Développer le tourisme
- Créer des emplois potentiels
- Valoriser le patrimoine
- Promouvoir le développement durable

b. Un outil multiple de l'éducation

- Autonomie, sécurité active
- Préservation de la santé
- Citoyenneté
- Education à l'environnement et le développement durable
- Transmission des valeurs liées à la nature, aux rapports entre les hommes et la nature, aux conditions sécuritaires

Conclusion ouvrant sur les aides existantes pour la mise en œuvre d'un tel projet (CNDS, subventions, intercommunalité etc.)